



GARANTIE PNEUS

24 mois de protection pour vos pneus



GARANTIE
PNEUS

2 ANS DE PROTECTION POUR VOS PNEUS

La garantie pneus couvre votre Toyota pendant 2 ans. Vos pneus sont remplacés gratuitement en cas d'éclatement ou si vous roulez sur un clou.



PRESTATIONS

- Protection contre les dommages aux pneus occasionnés par des clous ou des objets pointus
- Protection contre les dommages aux pneus occasionnés par des bords de trottoir ou des lacérations
- Couverture d'assurance pendant 24 mois
- Remplacement à l'identique: le pneu défectueux est remplacé par un pneu neuf*
- Prestation incluse pour toutes les roues d'hiver complètes Toyota d'origine
- Souscription possible à moindres frais pour tous les véhicules (couverture des pneus déjà montés)
- Conditions d'assurance:
Profil minimal des pneus à la souscription: 3 mm
Profil minimal des pneus au moment du sinistre: 1,6 mm

* pneu similaire, le modèle/la marque dépend de la disponibilité

